



Photo: ©CAS International / AnimaNaturalis

MANIFESTE CONTRE LA CORRIDA

La corrida existe toujours dans huit pays, dont trois dans l'UE et cinq en Amérique latine. En outre, les << festivals taurins >> (fêtes folkloriques et fêtes patronales) ont lieu dans différents pays du monde au cours desquels taureaux, vaches et veaux souffrent beaucoup. Les corridas et les festivals taurins causent beaucoup de souffrance aux animaux et les taureaux ne survivent pas aux affrontements. C'est un combat injuste dans lequel le taureau perd toujours et est tué, lentement et douloureusement. Ensemble, nous pouvons arrêter cela ! En dénonçant collectivement les corridas et les festivals taurins et en refusant de soutenir ou de promouvoir ces activités de quelque manière que ce soit, d'une manière ou d'une autre, ces traditions médiévales finiront par prendre fin. Rejoignez-nous et signez le manifeste contre la corrida. Vous faites ainsi la promesse suivante.

Je m'élève contre la corrida.

Je déclare ne pas mener ou promouvoir des activités qui encouragent ou maintiennent les corridas ou les festivals taurins. Cela signifie que je ne vais pas aux corridas ni aux festivals taurins, que je ne visite pas les musées taurins ou les arènes actives, que je ne fais pas d'excursions dans les élevages de taureaux et que je dénonce activement la corrida lorsque cela est possible et approprié. Je suis favorable à l'interdiction des corridas et des festivals taurins.





Photo: ©CAS International / AnimaNaturalis

Pour les organisations de voyages

En tant qu'organisateur de voyages, je ne propose pas d'excursions liées aux corridas, festivals, musées taurins, arènes actives et élevages de taureaux. J'informe également les touristes qui se renseignent sur ce type d'excursions au sujet de la souffrance animale impliquée.

Pour les députés européens

En tant que député européen, je m'engage à garantir que:

- Les animaux et leur bien-être sont également pris au sérieux dans le contexte de la culture, de la tradition, des sports et des divertissements. L'utilisation d'animaux devrait être interdite lorsqu'un bien-être animal correct ne peut être garanti.
- Lors de la modification des traités européens, l'article 13 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne doit être modifié pour préciser clairement que le bien-être animal doit être également pris en compte dans le contexte de la culture, de la tradition et de la religion.
- Les corridas et événements similaires sont interdits.
- Les enfants doivent être protégés contre la violence des corridas, comme l'a déjà demandé l'ONU aux pays taurins depuis 2014. Cela signifie qu'un âge minimum de 18 ans sera requis pour pouvoir assister à des corridas et à des événements similaires. Les écoles de tauromachie doivent être fermées.
- Dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune (à partir de 2028), plus aucune subvention ne sera accordée aux éleveurs de taureaux et de vaches destinés aux corridas et aux fêtes taurines.
- La viande des taureaux et des vaches tués pendant ou après une corrida ne devrait plus être offerte à la consommation humaine ou autrement commercialisée au sein de l'Union européenne.